

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi



CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent, à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

REVUE RÉTROSPECTIVE

A la date du 21 février 1877, le journal qui patronne à Cahors les candidatures de MM. le comte Murat, de Valon, et le baron Dufour, publiait les assertions les plus mensongères sur l'Exposition universelle qui doit avoir lieu à Paris, en 1878. Ce journal annonçait :

1^o L'ABSTENTION PROBABLE DE L'AUTRICHE (et non-seulement alors l'Autriche avait accepté, mais elle avait voté 600 mille florins au lieu de 200)

2^o L'ABSTENTION PROBABLE DE L'ANGLETERRE (et non-seulement alors l'Angleterre avait accepté depuis sept ou huit mois, mais le prince de Galles, héritier de la couronne, présidait assiduellement à tous les travaux préparatoires);

3^o L'ABSTENTION PROBABLE DE LA SUISSE (et non-seulement alors la Suisse avait accepté, mais elle se disposait à doubler la somme pour les frais de sa participation).

A la date du 18 avril 1877, le même journal résumait ainsi la situation de la France : « chômage des fabriques, silence des métiers, grèves, FAMINE, etc. »

Tels sont les moyens de propagande des impérialistes.

Quand on a perdu le pouvoir comme les Bonaparte, et qu'on a laissé un pays couvert par l'invasion étrangère, le seul moyen de revenir, c'est de provoquer la défiance et la peur.

Nos agriculteurs ont besoin que le commerce envoie chez nous des représentants pour acheter les denrées. Croyez-vous que ces représentants ne soient pas assez habiles pour n'offrir que des prix inférieurs quand ils savent et qu'ils voient de leurs propres yeux que les agents de l'Empire s'en vont à travers les campagnes du Lot répéter sur tous les tons, et comme s'ils annonçaient la fin du monde, que nous sommes en proie à la misère, à la désertion des ateliers à la FAMINE, et que les Gouvernements étrangers refusent de venir à notre Exposition Étrangère ?

Cahors, 4 Août.

Les divisions de la faction bonapartiste, continuent à occuper les journaux. Nous n'avons pas reproduit la lettre de MM. Rouher, Jolibois et de Padoue à l'Ordre; mais nos lecteurs voudront peut-être connaître quelques-uns des propos de ces trois oracles démodés. Citons ce qui suit :

Monsieur,

Le journal l'Ordre a publié dans le numéro du 28 juillet un article dont le Pays a cru devoir faire un commentaire

ardent et injuste.

Vous n'avez point répondu à cette agression; et en cela vous avez fait acte de modération et de sagesse. Vous ne devez point vous prêter à des discussions qui ne dégènerent que trop rapidement; vous n'avez d'ailleurs à donner aucune explication nouvelle à des lecteurs impartiaux. L'article du 28 juillet contient les déclarations les plus précises, les plus complètes, les plus satisfaisantes.

M. Paul de Cassagnac prend à partie, dans les termes les plus vifs, le comité élu par le groupe de l'Appel au peuple pour défendre, auprès du gouvernement, les titres et les droits des candidats impérialistes.

Or, M. de Cassagnac ne sait rien, absolument rien, des difficultés et des oppositions contre lesquelles nous luttons dans vingt départements, des revendications que nous sommes obligés de faire au nom des règles formulées par le ministère et acceptées par toutes les nuances conservatrices. Il ignore de quelles dérogations graves à ces règles nous sommes menacés; il ne s'est point enquis de la loyauté, de la courtoisie, de l'esprit de conciliation avec lesquels ces délicates questions de personnes sont traitées. Une démarche, commandée à la fois par une juste déférence et par l'amour de la vérité, l'aurait éclairé. Il a préféré faire un éclat et se jeter à travers nos négociations, au risque de les troubler et d'en compromettre le succès.

Le motif de la querelle, on le sait, vient de ce que M. Rouher veut supplanter autant de légitimistes et de purs mac-mahoniens que possible, pour faire place à des bonapartistes bon teint, tandis que M. Paul de Cassagnac est d'avis de réserver leur part aux associés de bonne volonté.

M. Paul de Cassagnac a répondu très vertement à M. Rouher, dans le Pays, ainsi que nos lecteurs ont pu en juger. Nous avons donc le plaisir d'assister à une dispute en règle.

Voici l'appréciation de la République française, sur cet intermède bouffon :

Après le 16 Mai, les eaux politiques étant devenues fort troubles, les bonapartistes ont accourus pour y pêcher. Ce serait de la naïveté de s'imaginer que les bonapartistes ont cru au rétablissement de l'empire. Ils n'en sont pas là, ni les jeunes ni les vieux du parti. Ce qu'ils veulent les uns et les autres, c'est prendre position, en attendant la restauration impériale, qui arrivera quand elle pourra.

Voilà M. Rouher, par exemple. Vous croyez peut-être qu'il ne souhaite rien plus que le retour du fils de son ancien maître? Quelle erreur! Il suffit à M. Rouher, l'homme du Mexique, l'homme des trois tronçons, le président du Sénat de 1870, de joner sur la fin de sa vie le rôle aisé de leader d'un parti qui se reconstitue, et toute son ambition est satisfaite. Il revient de loin M. Rouher! Après sept ans de joner vice-empereur, c'est fort beau! M. Rouher est content. Il a une espèce de procuration générale de son prince; il le conseille à Chislehurst et le représente à Paris; il est le chef du

parti; il parle d'un ton officiel qui sent le commandement supérieur; il gère les affaires, place le personnel, traite avec le gouvernement; bref, c'est une situation très-sortable, et qui fait envie à bien du monde dans la faction.

En effet, il y a dans le parti bonapartiste des jeunes gens qui résistent à cette omnipotence de M. Rouher. Au Pays, il s'est trouvé un homme ardent, qui s'est porté en avant dans toutes les occasions un peu critiques, à propos et même hors de propos; on a fait à cet homme une manière de réputation de talent et d'éloquence; on l'a poussé dans la vie politique, en applaudissant à des hardiesses dont le plus souvent on aurait dû gémir; on en a fait un porte guidon, un capitaine d'avant-garde. L'ambition est venue à ce nouveau, à ce débutant. Il s'est mis en tête d'être le « quelqu'un » que l'on croit avoir trouvé en lui. Il a sa politique, et il n'admet pas qu'on lui en impose une autre. Il s'attribue le droit de tout dire, parce qu'on l'a souvent encouragé à le prendre. Les observations, c'est à peine s'il les accueille, et quant aux reproches, il y répond par des impertinences qui sont des représailles à ses yeux; car, dans son propre parti, il ne se gêne point pour traiter comme des ennemis tous ceux qui ne pensent pas comme lui.

Ce n'est pas tout. En dehors de cette personnalité, dans la faction, on rencontre d'autres hommes qui voudraient bien jouer un petit rôle, à côté des grands, mais à la condition d'en tirer des profits immédiats. Avec M. Rouher, on ne peut prétendre à rien, le vice-empereur a ses amis, sa clientèle.

Le vice empereur est traité de ganache; et pour toute défense il ne sait que dire que ceux qui le traitent avec tant de sans-façon sont des blancs-becs. N'est-ce pas fort curieux? Nous pouvons nous arrêter un instant pour en rire. A coup sûr, ces dissensions comiques ne prouvent pas que les affaires des bonapartistes soient bien florissantes, et nous avons le droit de nous réjouir de ces divisions. Mais nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si c'est là de la politique à l'usage du suffrage universel. Nous ne voyons dans tout cela qu'une affaire de coterie, qui n'a plus rien de commun avec la démocratie et qui ne peut plus nourrir l'espoir ni de la tromper par la ruse, ni de la dompter par la violence.

L'Unions'exprime ainsi :

Les bonapartistes nous offrent un spectacle édifiant, mais surtout fort rassurant. Ils invitent la France à méditer sur les convoitises, les rivalités et l'anarchie qui seraient leur don de joyeux avènement si l'Empire venait à triompher. Un tel enseignement ne sera pas perdu. Les hommes, qui ont le respect du principe d'autorité, se détourneront de plus en plus d'un régime néfaste dans le passé, impuissant dans l'avenir.

Le Journal des Débats contient les observations suivantes :

Unis ou divisés, les bonapartistes n'auront aux élections que de médiocres succès et ils les devront à la situation sociale de quelques-uns de leurs amis, infiniment plus qu'à leurs opinions politiques. C'est pour M. un tel, grand propriétaire mobilier ou immobilier, que les électeurs voteront, et non pas pour le bonapartiste. Aussi est-ce avec un pur intérêt de curio-

sité que nous suivons dans leurs phases successives les évolutions du parti de l'Appel au peuple, et que nous reproduisons tantôt les articles de M. Paul de Cassagnac, tantôt les lettres de M. Rouher.

Que deviendra M. Paul de Cassagnac? Se ralliera-t-il au prince Napoléon, dont il a dit tant de mal, et auquel il a prodigué presque autant d'injures qu'à la République? Fera-t-il comme lui, bande à part? Essaiera-t-il de fonder un groupe nouveau dans le parti bonapartiste? Nous avons avec le prince Napoléon les bonapartistes révolutionnaires et libres penseurs; avec M. Rouher les bonapartistes politiques et sceptiques; nous aurions avec M. de Cassagnac les bonapartistes cléricaux, ultra-réactionnaires et légitimistes, s'il est permis d'employer ainsi ce dernier terme. N'y a-t-il pas là assez de variété et de quoi satisfaire tous les goûts?

Pour notre compte, entre M. Rouher et M. de Cassagnac, nous n'avons pas à choisir; nous ne voulons ni de l'un ni de l'autre.

La querelle continue toujours entre M. Rouher et le Pays. M. Paul de Cassagnac répond aujourd'hui, dans les termes les plus vifs à la lettre de M. Rouher, publiée hier par l'Ordre, dans laquelle le vice empereur dit :

« Il ne me déplait point d'être attaqué, même calomnié, par le rédacteur en chef du Pays. S'il y trouve l'avantage de se mieux dégager et de se mettre plus en relief, j'acquiesce un avantage non moins précieux : le droit de constater publiquement que j'ai toujours blâmé une politique dont les excès et les emportements ont été trop souvent inspirés par le sentiment d'une personnalité qui s'illusionne. »

M. Paul de Cassagnac raille de ce que cette seconde lettre n'est plus signée que par M. Rouher seul, et lui demande ce que sont devenus les deux compagnons qui avaient signé avec lui la première. Il se félicite d'avoir enfin obtenu la déclaration que M. Rouher n'a jamais eu la pensée d'une rupture avec le gouvernement et ajoute que l'Ordre n'a jamais eu besoin qu'on l'invite à la prudence « s'étant toujours et par tempérament mis soigneusement à l'abri des duels, des suspensions et des dangers de toute sorte qui menaçaient les autres. »

Il termine en affirmant à M. Rouher que « si jamais se représentaient de lamentables journées comme celle du 4 septembre, il n'abandonnerait pas sa souveraineté au milieu de l'émeute, et ne s'enfuirait pas quand apparaîtrait les Gaulois de Belleville. »

Ces messieurs se rendent réciproquement justice, et les spectateurs satisfaits ne peuvent qu'applaudir.

INFORMATIONS

Le Réveil du Dauphiné donne un échantillon des exploits du préfet de l'Isère, M. Paul Lauras. Le 18 juillet dernier, ce fonctionnaire arrive à Saint-Jean-de-Bournay. Dès le matin, diverses personnes de la commune avaient reçu la lettre d'invitation suivante du sous-préfet de Vienne :

Vienne, le 17 juillet 1877.

Monsieur,

M. le préfet vient de m'informer qu'il se rendra à Saint-Jean-de-Bournay le jeudi 19 juillet, afin de s'entretenir avec les maires des intentions du gouvernement.

Il serait heureux à cette occasion de se mettre en relations avec les personnes notables du canton. Je vous serai reconnaissant de vouloir bien vous rendre à la mairie, où M. le préfet recevra à huit heures et demie du matin.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le sous-préfet,

Signé : (illisible).

La réunion eut lieu à l'heure indiquée, à la mairie. Compliments de M. le préfet aux « notables » qui veulent bien l'honorer de leur présence et, il en est certain, de leur concours.

Avant même qu'il fût arrivé au terme de son onctueux discours, le conseiller d'arrondissement du canton de Saint-Jean, M. Falque, premier adjoint au maire, interrompit le préfet et demanda la parole.

Elle lui fut accordée, et alors s'engagea un dialogue dont voici le résumé d'après le Réveil du Dauphiné :

M. Falque. — Je demande à M. le préfet s'il compte recommander la candidature de M. Couturier.

M. le préfet déclare que M. Couturier étant un des 363, il n'a pas les sympathies du gouvernement.

M. Falque dit que, parmi les 363, il y a d'honnêtes gens et que M. Couturier est de ceux-là.

M. le préfet reconnaît que parmi les 363 il y a d'honnêtes gens, mais ces messieurs sont alliés aux radicaux et le gouvernement ne peut en accepter aucun.

M. Falque proteste que M. Couturier n'est pas radical.

M. le préfet réplique : C'est un ennemi; nous n'en voulons pas.

M. Falque reprend que M. Couturier avait les sympathies du canton : « Les personnes qui vous disent le contraire, monsieur le préfet, vous trompent. Je suis à même de connaître les choses et de donner cette appréciation en ma qualité de conseiller d'arrondissement, M. Couturier sera nommé, M. le préfet peut en être certain. » — Sensation prolongée.

M. le préfet. — Vous êtes adjoint de Saint-Jean-de-Bournay ?

M. Falque. — Oui, M. le préfet.

M. le préfet. — Donnez-moi votre démission.

M. Falque. — Non, M. le préfet.

Un cri de : Enlevez-le ! est alors poussé par un des « notables »; M. le préfet rit; M. le sous-préfet sourit. Le dialogue reprend :

M. le préfet. — Je vais vous révoquer,

M. Falque. — Ce sera pour moi un grand honneur.
 M. le préfet. — Je vous suspendis.
 M. Falque. — Cela me fait plaisir.
 M. le préfet. — M. Falque, adjoint de la commune de Saint-Jean-de-Bournay, est suspendu pour deux mois.
 Applaudissements du susdit notable, qui donne le branle à plusieurs autres.
 M. Falque à M. le préfet. — Malgré vous, M. Couturier passera.
 M. le préfet lève la séance; M. Falque et les notables évacuent lentement la salle : il est dix heures trois quarts.

Un journal bonapartiste a publié la nouvelle suivante :

« Le prince de Hohenlohe s'est présenté hier au ministère des affaires étrangères, en habit noir et cravate blanche, ce qui faisait supposer qu'il était en visite de congé; mais le duc Decaze étant absent jusqu'à demain, l'ambassadeur d'Allemagne est rentré à son hôtel sans avoir pu faire sa visite.
 « Cette nouvelle dément implicitement celle d'un journal du soir, qui annonce que le duc Decazes assistait, hier matin, au conseil des ministres. »

Voici la réponse que l'Agence Havas a été chargée de communiquer aux journaux :

Le prince de Hohenlohe est en effet venu au ministère des affaires étrangères.
 Il n'était pas en habit noir ni en cravate blanche.
 Il a été reçu par le duc Decazes, qui avait assisté au Conseil des ministres tenu dans la matinée.
 La plupart des nouvelles mises en avant par les feuilles bonapartistes mériteraient un démenti pareil; mais ce serait trop long.

Un grand nombre de journaux nous arrive avec la note suivante :

Un assez grand nombre de sénateurs se sont réunis au siège du comité des gauches sénatoriales. Parmi les sénateurs présents nous citerons MM. Calmon, Féray, Cazot, Corne, Jules Favre, Testelin, de Lafayette, Hérol.
 Les renseignements communiqués des divers départements sont de nature à inspirer la plus entière confiance dans le succès de la cause libérale aux élections prochaines. C'est en vain que l'administration s'efforce de lutter par des actes arbitraires contre le courant de l'opinion publique. Le public se défendra par les voies légales et fera justice de ces actes lors des élections.

M. de Fourton s'étant plaint d'avoir été outragé par le Journal de Rouen et son correspondant M. Degouve-Denuncques, avait fait poursuivre ce journal : M. Sénard, a plaidé. Le gérant du Journal de Rouen et M. Degouve-Denuncques ont été condamnés à seize francs d'amende.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.
 4 août 1877. (34)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCOË.
 Première partie.

VIII.

LA CITÉ DORÉE
 Il y a à l'extrémité de Paris, dans l'enceinte même de cette capitale du monde des arts, un coin obscur et ignoré qui semble à cette heure comme un dernier vestige des barbaries du moyen-âge, et où campe encore aujourd'hui une tribu qui offre toutes les misères, tous les désordres, tous les aspects pittoresques et saisissants des anciennes hordes de bohémiens.
 C'est la Cour des miracles du dix-neuvième siècle.
 On ne le croirait pas... il faut l'avoir

Reproduction interdite.

Le tribunal de Bordeaux s'est déclaré compétent pour connaître d'une action intentée contre le préfet de la Gironde par le propriétaire-gérant des journaux la Gironde et la Petite Gironde. Voici les faits de la cause. Le préfet, M. de Tracy, avait prescrit par arrêté une révision générale des autorisations de colportage, et cet arrêté rendu, il avait accordé ou refusé, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, des autorisations aux colporteurs. Ce sont là des actes administratifs, que n'a pas attaqués le propriétaire des deux journaux. Mais M. de Tracy, en accordant les autorisations, a exclu la Gironde et la Petite Gironde du nombre des journaux qui pourraient être colportés, et de plus, après autorisation donnée, il a biffé sur la liste des feuilles à vendre par les colporteurs les deux journaux en question. C'est en raison de ces deux derniers faits que M. Gounouilhou a intenté une action en dommages intérêts contre le préfet. Celui-ci a opposé un déclinatoire, en alléguant que ces faits constituaient des actes administratifs dont les tribunaux n'ont pas à connaître. Cependant, le tribunal s'est déclaré compétent.

Il y a des juges en France, s'écrie le Journal des débats et ces juges ont le sentiment de leurs devoirs. Si on les invite à se décharger de ces devoirs sur la juridiction administrative, et à répondre à nos revendications légitimes par un déni de justice plus ou moins déguisé, ils s'y refusent. Il ne leur est pas permis, eux, de ne point connaître la loi, et ils l'enseignent aux préfets en la leur appliquant lorsque l'occasion se présente.

Le jugement porte ceci :
 « En fait, il paraît certain que la Gironde et la Petite Gironde ne sont plus colportées sur la voie publique depuis 1877, et il paraît peu probable que Gounouilhou ait renoncé aux bénéfices que pouvait lui procurer cette vente pour se donner la satisfaction de faire un procès à M. de Tracy. » On le voit, il y a même un grain d'ironie dans ce jugement, car il est permis de rire après s'être indigné.

ORIENT

Les préoccupations soulevées ces jours-ci, par les délibérations du gouvernement austro-hongrois, cèdent le pas à celles que provoquent les succès récents des Turcs entre les Balkans et le Danube. Ces succès seraient tels en

effet qu'il n'y aurait plus lieu pour l'empereur François-Joseph, de mobiliser immédiatement, soit deux corps d'armée, soit même quatre divisions. Les armées du sultan suffiraient seules, au moins pour quelque temps, à tenir en échec les braves moscovites.

A la bataille livrée à Plewna, les Turcs et les Russes ayant 60,000 hommes chacun environ, ont lutté avec un courage égal, sinon la même fortune. Nous nous bornerons à dire, que le grand-duc Nicolas devra nécessairement opérer de nouvelles concentrations de troupes, avant de reprendre l'offensive. D'après la version turque, les Russes avaient en ligne six divisions de dix mille hommes chacune dont trois formaient la réserve. Le combat commença lundi et se continua le lendemain matin avec une grande violence. Les Russes soutenus par l'artillerie, donnèrent plusieurs assauts contre les fortifications et les positions turques, mais ils furent chaque fois repoussés, et durent finalement battre en retraite vers leur camp, laissant sur le terrain 8,000 morts et deux fois autant de blessés.

La campagne serait également compromise pour les Russes, par d'autres succès des troupes ottomanes. Reouf Pacha aurait heureusement repoussé deux attaques des Russes, près d'Eski-Lsghra, et leur a causé des pertes sensibles. Une dépêche dit même que les Turcs auraient réoccupé Eski-Saghra. Enfin on télégraphie de Bucharest le 1er août, au Morning Post que Mehemed-Ali et Reouf-Pacha ont cerné le général Gourko, en opérant un mouvement tournant au-dessus de Kozanlik, et lui ont coupé la retraite, tandis que Suleyman Pacha avançait vers le Nord, Mehemed-Ali partant de Rasgrad et de Choumla, s'avancerait aussi par Eski-Dionma. Quant à Osman-Pacha, il s'avancerait par Lovatz et par Selvi, avec des forces considérables. Ces trois mouvements auraient pour but d'emporter, par une attaque combinée, la place de Tirnova. Si tous ces mouvements sont exécutés avec résolution, la position des Russes deviendra critique.

CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIONALE.

VACANCES DES ÉCOLES PRIMAIRES DANS LE LOT.

Le Conseil départemental, — malgré des observations très fondées, — a cru devoir, cette année encore, fixer les vacances de toutes nos écoles primaires,

Rien ne saurait donner une idée exacte de la population qui grouille, pendant le jour au milieu de cet étrange repaire.

Des femmes sombres et hâves, l'œil cerné, le front sillonné de rides profondes; des vieillards de vingt ans, usés par d'horribles débauches et portant sur leur visage blafard les signes manifestes d'une caducité précoce. Des enfants sans gaieté et comme marqués déjà du sceau fatal.

La nuit, tout est morne et silencieux. Quelques maigres suifs folloient derrière les portes éventrées; les ténèbres les plus épaisses rampent à l'entour. Tout dort ou fait semblant de dormir, et malheur à l'imprudent qui tenterait de s'aventurer à cette heure dans ces parages éloignés de toute surveillance.

Une nuit cependant, un homme osa mettre le pied dans cette Thébaïde de misère.

C'était presque un enfant. Il portait une blouse de toile grise, un pantalon de coutil, de gros souliers et une méchante casquette de velours.

Il pouvait être minuit. La lune était voilée de lourds nuages, le vent sifflait, âpre et froid, aux angles des rues; on entendait dans le ciel comme un grondement lointain précurseur de

res, du 15 septembre au 15 octobre, alors que notre département comprend, au point de vue des travaux champêtres, trois régions bien différentes les unes des autres : Le Vignoble, le Causse et le Ségala, ou la Châtagneraie.

Une vérification consciencieuse de tous les registres d'appel scolaire prouverait, que pour le Vignoble les vacances ainsi placées vont très bien; mais que pour le Causse il les faudrait de rigueur, du 15 octobre au 15 novembre. Ces mois en effet fournissent le moins d'élèves à l'école primaire rurale de chacune de ces régions.

Et puis, pourquoi ne faire durer les vacances qu'un mois, alors que, dans tous les lycées, collèges, pensionnats et institutions, publics ou libres, de France, elles ont deux gros mois.

Dans tous les départements du Nord les vacances des écoles primaires durent deux mois, bien que le traitement des instituteurs soit de beaucoup plus élevé que partout ailleurs, en raison d'une allocation ad hoc de leurs Conseils généraux respectifs. Nous pourrions même citer bien d'autres départements, même limitrophes, où les vacances, sont d'au moins un mois et demi.

Pourquoi dans le Lot une si grande différence?.... Est-ce qu'il n'est pas constaté que tous nos instituteurs et institutrices remplissent leurs devoirs avec autant de zèle et de dévouement que leurs autres collègues de n'importe où?..... D'ailleurs, leur santé est-elle plus robuste que celle de ces derniers?

Exposer une telle situation à des hommes aussi dévoués aux instituteurs que tous les membres du Conseil départemental, c'est être sûr d'un succès aussi prompt que certain, qui sera leur honneur à tous; surtout le bonheur de ces si dignes et si méritants pionniers de la vraie civilisation, dont les fonctions sont si délicates et si pénibles.

Jeudi a eu lieu à l'Académie française la séance annuelle pour la distribution des prix de vertu et du prix de poésie.

La lecture par M. Alexandre Dumas du discours sur les prix de vertu donnait à cette séance un attrait extraordinaire. Aussi l'Affluence était-elle considérable et l'Académie était-elle presque au complet.

Un Prix Montyon de 1,000 fr. a été accordée à une de nos compatriotes, Mlle Marie-Adélaïde Hugon, de Peyrilles :

Mlle Marie-Adélaïde Hugon, dit le rapporteur, a soixante-dix ans, a dix-

huit ans, elle était l'unique soutien de sa famille. Depuis quarante-cinq ans elle exerce la profession d'institutrice à Peyrilles, dans le Lot, où elle est dévouement souvent au-dessus de ses forces. Ce n'est pas tout; elle pourvoit aux besoins des enfants pauvres de leur faciliter l'entrée de l'école; elle s'occupe des indigents, et, malgré sa pauvreté, leur procure des médicaments indispensables. Pendant de longues années, elle a soutenu son père, sa mère et une sœur infirme. Son père et sa mère sont morts, mais cette infirme est encore à sa charge, et elle a soigné pendant cinquante ans, un fils qui est infirme à son tour. L'Académie a décerné une première médaille Montyon de mille francs à Mlle Marie-Adélaïde Hugon.

La lecture par M. Alexandre Dumas du discours sur les prix de vertu donnait à cette séance un attrait extraordinaire. Aussi l'Affluence était-elle considérable et l'Académie était-elle presque au complet.

Un Prix Montyon de 1,000 fr. a été accordée à une de nos compatriotes, Mlle Marie-Adélaïde Hugon, de Peyrilles :

Mlle Marie-Adélaïde Hugon, dit le rapporteur, a soixante-dix ans, a dix-

huit ans, elle était l'unique soutien de sa famille. Depuis quarante-cinq ans elle exerce la profession d'institutrice à Peyrilles, dans le Lot, où elle est dévouement souvent au-dessus de ses forces. Ce n'est pas tout; elle pourvoit aux besoins des enfants pauvres de leur faciliter l'entrée de l'école; elle s'occupe des indigents, et, malgré sa pauvreté, leur procure des médicaments indispensables. Pendant de longues années, elle a soutenu son père, sa mère et une sœur infirme. Son père et sa mère sont morts, mais cette infirme est encore à sa charge, et elle a soigné pendant cinquante ans, un fils qui est infirme à son tour. L'Académie a décerné une première médaille Montyon de mille francs à Mlle Marie-Adélaïde Hugon.

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU LOT.

Dans son programme des Primes générales, publié le 8 mai dernier, en vertu d'un arrêté de M. le Préfet du Lot, la Société annonçait un concours de labourage sur un domaine de l'arrondissement de Figeac qui n'était pas encore désigné. M. Mage, propriétaire à Figeac, ayant bien voulu mettre un champ baillé en ferme à M. Calmon à la disposition de la Société pour ce concours, la Société a accepté avec reconnaissance l'offre de ce propriétaire.

En conséquence, le concours de labourage aura lieu dans la plaine de Londieu, sur le domaine de M. Mage, le vendredi 17 août, à 7 heures du matin.

Dans le concours de Figeac, une somme de 300 fr. sera distribuée en quatorze primes, comme suit :

- 1° Une prime de 40 fr. c. 40
 - 2° Deux primes de 30 fr. chacune, c. 60
 - 3° Une prime de 25 fr. c. 25
 - 4° Cinq primes de 20 fr. l'une, c. 100
 - 5° Cinq primes de 15 fr. l'une, c. 75
- Total. 300

Le Jury pourra, selon l'importance du concours et le nombre des concurrents, limiter à trois le nombre des primes en argent à accorder aux gagnants d'une même exploitation.

Une somme de 150 fr. sera mise à la disposition du Jury, pour être distribuée en encouragements aux constructeurs du département qui produiront des instruments d'agriculture de leur invention non déjà primés, dont l'essai se fera en présence du Jury et du Public.

gisait une paille, d'où la paille sortait par maintes crevasses; une table occupait le milieu de la chambre, et à gauche, un homme était assis, le front penché sur sa poitrine.

Cet homme paraissait avoir une quarantaine d'années; son crâne était chauve; sa peau de figure collait sur ses os; tout n'était que rides dans ce visage, et la main déclarait qu'il y promenait de temps à autre ses doigts blanchis par le tabac sur le parchemin de ses joues desséchées.

Il avait longtemps probablement que cet homme songeait ainsi absorbé, le regard attaché au parquet, le sourcil froncé, car le jeune homme venait à peine de jeter un regard à l'intérieur, quand le vieillard avait tout à coup pris la lampe par le geste découragé, et gagna le mauvais gré qui gisait à quelque pas.

DISTRIBUTION DES PRIX

Institution Valette
Judi, 2 août, à deux heures, a eu lieu la distribution des prix, à l'institution Valette. Cette solennité, présidée, comme tous les ans, par M. Blavier, vice-président, a été très-brillante. L'assistance était nombreuse et choisie. Sur l'estrade, artistement décorée, et au milieu de laquelle s'élevait une grande et belle statue (œuvre de M. Cyprien Calmon) représentant la Science, nous avons remarqué M. l'inspecteur d'Académie, une vingtaine de membres du clergé, des représentants de l'administration départementale, de l'armée, de l'enseignement, des membres du conseil municipal, etc.

Après un beau discours de M. Blavier, sur les Droits et les Devoirs, que nos lecteurs ont lu dans notre dernier numéro, M. Valette a adressé à l'assistance une courte allocution qu'il a terminée par l'énumération des succès obtenus par l'établissement pendant cette dernière année scolaire. 40 de ses élèves se sont présentés à divers examens au concours, baccalauréats, administrations, écoles, brevet de capacité, volontariat, etc.

38 ont subi leurs épreuves avec succès. Il suffit de signaler de tels résultats pour montrer que cet établissement continue à mériter la réputation qu'il s'est acquise depuis déjà longtemps.

Ensuite a eu lieu la proclamation des lauréats.

Une belle fanfare, organisée et dirigée par M. Heng, fils, ajoutait au charme de cette fête de famille.

Un Journal de Toulouse nous fait connaître qu'au dernier concours de déclamation et Chant M. Soulaucroix a dit le rôle de Jean Dacier dans la pièce de notre compatriote Lomon. M. Soulaucroix a de l'organe, un jeu large, beaucoup de savoir-faire, il possède à merveille sa scène. En un mot, c'est un acteur consommé, chose rare pour un baryton qui, malheureusement, met au second plan la déclamation et le maintien. Dans la classe des hommes, M. Soulaucroix nous a paru être le travailleur le plus sérieux, et il arrivera. Mais il veut bien nous croire un peu, qu'il soigne son jeu de physionomie. C'est encore son côté faible.

M. Passerieu a dit avec M. Soulaucroix la ravissante scène première du premier acte du *Genre de M. Poirier*. Nous connaissons M. Passerieu, et nous l'avons revu avec plaisir. Il se

tient bien en scène, joue avec facilité. Mais il dit beaucoup trop vite et a un organe qui pourrait lui jouer un mauvais tour, s'il ne le soigne.

Nous apprenons avec plaisir, et nous nous faisons, comme toujours, un devoir d'insérer dans nos colonnes, les succès obtenus par le pensionnat des Frères de Figeac, aux divers examens qui viennent d'avoir lieu.

Six élèves ont eu le brevet de capacité pour l'enseignement primaire; ce sont: MM. Grat, de Monfaucou, Cros, de Camburac, Fournié, de Figeac, Ribayrol, d'Aynac, Damon, d'Espagnac, Roques de Camboullit.

Trois autres ont été admis pour l'école normale. MM. Bouzou, de Loubressac, Laymarie, de Mayronne, Marty, de Beauregard.

Ont été reçus pour les contributions indirectes: MM. Perrié, de Mayrinhaç, Lacarrière, de St-Perdoux, Raffy de Limogne.

Enfin, pour les postes, MM. Baudis, de Balaguis (Aveyron), Vernhet, de Compeyre (Aveyron), Cros, d'Assier, Beulaguet, de Camburat, Grat, de Monfaucou, Roques, de Camboullit, Amiel, de Varen (Tarn-et-Garonne), Perrié, de Vayrac, Laymarie, de Mayronne, Castagné d'Aynac, Bergougnoux, de Molières, Cros de Camburat, Delillaux, de Bouillac.

De tels chiffres se passent de commentaires, et font assez haut l'éloge du pensionnat des Frères de Figeac.

On nous écrit de Cransac:

Dans l'après-midi de mardi dernier, une trombe d'eau s'est abattue à l'improviste sur le sommet des collines qui séparent Cransac de Firmy, et en peu d'instants les deux vallées du Riou-Mort et de l'Enne se trouvaient inondées. Jamais, de mémoire d'homme, pareille tourmente n'était venue ravager le pays.

Les eaux tombées des hauteurs de Firmy ont abandonné le fond des ravins, et, se frayant un passage à travers champs, elles se sont précipitées dans les travaux du puits Saint-Eugène. En moins d'une heure, plusieurs milliers de mètres cubes d'eau venaient s'accumuler dans les chantiers en cours d'exploitation.

La mine pouvait devenir le théâtre d'un immense malheur, mais la prudence des ingénieurs a su prévenir une catastrophe. Des arrivées de la tourmente, les ouvriers recevaient l'ordre de quitter les chantiers et tous les mineurs abandonnaient les travaux avant l'irruption des eaux ou se mettaient à l'abri de l'inondation dans des

points d'un accès facile qu'il a été possible d'atteindre aisément du dehors. Un seul ouvrier a péri.

Poursuite de l'arrivée, à Montauban, de M. le général Patrel, commandant la 33^e division, M. le général Guillon a été relevé du commandement des 3^e et 4^e subdivisions de région. Ce commandement a été remis à M. le général Mangin, commandant la 66^e brigade, à Cahors.

MM. les maires des communes appartenant à ces subdivisions sont informés que c'est au siège du commandement des 3^e et 4^e subdivisions, à Cahors, qu'ils doivent adresser toutes les demandes qu'ils auraient à faire à l'autorité militaire, ainsi que toutes les pièces qu'ils auraient à lui faire parvenir.

M. Gros, employé au bureau télégraphique de Rodez, vient de faire une importante découverte. C'est un *Télégraphe hydrostatique*, appareil précieux, qui transmet automatiquement par l'électricité les mouvements exécutés par le niveau des cours d'eau, fleuves, lacs, rivières, et peut faire connaître aussi la hauteur des marées.

Nous n'avons pas ici des données suffisantes pour faire ici une description de cet ingénieux appareil. Contentons-nous de faire remarquer qu'il aura pour effet, au point de vue pratique, d'indiquer et de transmettre instantanément les crues à toutes les stations de nos cours d'eau, d'annoncer ainsi les inondations dès leur première menace, et de prévenir par conséquent le retour de ces catastrophes terribles qui, il y a deux ans, ont désolé le Midi.

Voici, au reste, la conclusion de l'article que le *Journal illustré* a consacré à M. Gros:

« Par ce moyen si pratique et si simple: Le torrent faisant savoir qu'il arrive; L'inondation criant gare! Le déluge prévenant qu'il va passer; « Tout péril serait conjuré, toute catastrophe prévenue. »

Les deux derniers volumes du *Théâtre complet d'Emile Augier* viennent de paraître chez Calmann Lévy. Cette importante collection que la faveur publique a si brillamment accueillie, est un véritable monument du théâtre contemporain. Que de beaux vers, que d'adorables comédies qui resteront éternellement jeunes! Les tomes V et VI, contiennent: *le Fils de Gi-*

boyer. *Maitre Guérin, la Contagion, Paul Forestier, le Postscriptum, Lion et Renard, Jean de Thommeray, Madame Caverlet.*

On a vu telle pièce plusieurs fois et on la relit toujours avec plaisir, avec intérêt. Aussi, chacun voudra avoir dans sa bibliothèque cette magnifique publication.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 28 juillet au 4 Août

Naissances.
Calarié, Marie, rue de la Halle (naturelle).
Soulié, Charles, rue St-Marc.
Aliberti, Marie, au Payrat.

Décès.

Arbouys, G. 65 ans, cul de sac Catone.
Calmon, François, 80 ans, quai Regourd.
Balaguirie, Joseph, 8 ans, (hospice).
Mercier, Justine, 19 ans (hospice).
Guiraudet, Pierre, 73 ans, à Cabessut.
Lartigue, Jean, 52 ans, rue Portail-au-Vent.

CALENDRIER DU LOT. — Août.

JOURS	FOIRES.
5 Diman.	
6 Lundi.	Moncléra, Cressensac, Albas, St-Céré, Labastide-Murat.
7 Mardi.	Marmillac, Fraysinet.
8 Merer.	Junies (les), Lacapelle-Marival, Cazillac.
9 Jeudi.	
10 Vend.	Cajarc, Latronquière.
11 Samedi.	Montdormere, Caminell.

Lunaisons du mois d'août.
D. Q. le 2, à 10 h. 30 du matin.
N. L. le 9, à 8 h. 26 du matin.
P. Q. le 16, à 10 h. 37 du soir.
P. L. le 23, à 11 h. 20 du soir.
Les jours diminuent de 1 h. 38.

Pour la chronique locale, A. Layton

Bourse de Paris

Cours du 4 Août.

Rente 3 p. %	70.80
— 4 1/2 p. %	102.90
— 5 p. %	106.20

VALEURS DIVERSES au comptant,	CLOTURE du 3 août	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.075	3.075
Crédit foncier.....	715	711 25
Orléans-Actions..	1.055	1.055
Orléans-Obligations.	330 25	330
Suez.....	678 75	677 50
Italian 5 p. %	69 30	69 30

LE PIANO-REVUE

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO-REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont le bureau d'abonnement se trouve à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.

Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.

Abonnement: 20 francs par an ne mandat: plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Numéro de juin (18 morceaux): 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

QUATRIÈME ANNÉE.

JOURNAL DES JEUNES MÈRES

ILLUSTRÉ

Éducation de l'Enfant par sa Mère jusqu'à l'adolescence

Directeur scientifique: le Dr S.-E. Maurin

Président de la Société protectrice de l'enfance de Marseille.

Directeur littéraire et fondateur: Henry Bellaire

Secrétaire-général de la Société nationale des Amis de l'Enfance.

Abonnements, 7 fr., Étranger, 8 fr. 50

Cette excellente publication est indispensable à toutes les mères de famille qui veulent bien élever et instruire leurs enfants, et avoir de bons conseils sur les modes et la toilette de leur petite famille. Rédaction variée, Prime gratuite du *Journal des Jeunes Mères*:

La Gazette des Enfants, journal littéraire, amusant et instructif.

Bureaux: 71, rue des Saints-Pères, Paris.

A cette heure, quelle créature humaine aurait osé s'exposer à venir troubler le repos de la cité Doré.
Le vieillard haussa les épaules, comme s'il eût lui-même repoussé une supposition ridicule, et il allait passer outre, quand de nouveaux coups, frappés à la porte attirèrent une seconde fois son attention.
Celle fois il n'avait pas à en douter, il avait bien entendu; c'était bien à sa porte que l'on venait de frapper.

Il prit la lampe et alla ouvrir.
Le jeune homme était sur le seuil; il porta la main à sa casquette et salua.

Le vieillard le regarda avec stupefaction.
— Le père André? dit l'enfant à la blouse d'une voix qui tremblait d'une singulière émotion.

— C'est ici, répondit le vieillard.
— Et c'est vous, n'est-ce pas? c'est bien vous?

— C'est moi dit encore le vieillard.
Le jeune homme entra.

Son regard n'avait pas quitté son hôte; il semblait chercher sur ce visage, empreint d'une décrépitude précoce, les vestiges d'un passé oublié, et devant ce front chauve et nu, en présence de ce vieillard en qui

éclataient encore quelques signes de force et d'intelligence, un trouble profond s'était emparé de lui, et ses bras se croisaient avec force sur sa poitrine violemment agitée.

Cependant le père André avait repoussé la porte; il venait de poser la lampe sur la table, et avait offert à son nocturne visiteur la seule chaise qu'il y eût dans la chambre.

— Vous désirez me parler, mon ami, dit-il enfin après quelques instants de silence "donnés" à l'hésitation et à l'étonnement.

— Oui, répondit le jeune homme, depuis quelques jours déjà je me suis informé de vous, et aujourd'hui seulement j'ai appris que je pourrais vous trouver ici.

Le vieillard remua tristement la tête.
— C'est que je ne suis guère connu sous le nom du père André, répondit-il avec mélancolie, et je m'étonne même que quelqu'un ait pu vous donner des indications aussi exactes.

— Oh! mes renseignements étaient trop précis pour que je puisse me tromper. Je savais que vous n'aviez pas tousjours été malheureux et ceux qui vous ont connu et aimé dans votre auberge de

la rue Saint-Jacques ne vous ont pas encore oublié.

Le vieillard fit un mouvement.

— La rue Saint-Jacques! dit-il avec un frisson.

— Ne vous en souvient-il plus, reprit le jeune homme.

— Si fait.

— Vous étiez presque riche alors... Vous étiez heureux... Vous aviez une femme... Un enfant...

— Une fille!

— Vous vous la rappelez.

— Oh! la rue Saint-Jacques! dit le père André, en passant les mains sur son front, la rue Saint-Jacques!

Puis comme s'il eût voulu chasser ses souvenirs pénibles et qui le rejetait dans un passé qu'il avait hâte d'oublier.
— Douleuruse époque! poursuivit-il d'un air sombre, et fatale... c'est de ce moment qu'ont commencé tous mes malheurs... ma fille disparue... ma femme mourant de faim... moi-même, forcé de disputer ma vie à la maladie; toutes les tortures, toutes les misères... tous les désespoirs... pendant que d'autres...
— Ah! tenez... Ne parlons plus de cela... Je veux oublier... Chaque foi

que je regarde derrière moi, je tremble.

Et j'ai peur.

— C'est cependant pour vous parler du passé que j'étais venu, dit-il presque aussitôt.

— Vous?

— Sans doute.

— Et dans quel but?

— Qui sait! Dieu est bon, et peut-être a-t-il réservé de grandes joies pour votre vieillesse.

— Que dites-vous?

Le jeune homme eut un fin et doux sourire.

— Voyons! répondez-moi, père André, continua-t-il d'une voix presque enjouée; au milieu de vos cruels chagrins, au moment où le malheur semblait le plus acharné à vous poursuivre, ne vous est-il pas arrivé quelquefois de rêver que le passé se trouve tout à coup supprimé?
— Comment?
— C'était insensé, sans doute, et quelle raison d'ailleurs de penser que cela pût jamais être... mais votre cœur y croyait, cependant; il se rattachait avec une âpre violence à cet espoir, et plus d'une fois, n'est-ce pas, vous vous êtes réveillé croyant entendre à votre chevet la voix

de votre fille.

Le jeune homme s'arrêta.

Le vieillard venait de se lever sur ces mots, et son regard, soudainement allumé, enveloppait curieusement son interlocuteur.

— Assez! dit-il d'une voix chevrotante et brisée, Assez!... qui êtes-vous?... pourquoi venez-vous me tenir un pareil langage? Ah! c'est mal ce que vous faites... et il n'est pas bienséant aux jeunes gens de se rire ainsi de la douleur d'un vieillard.

— Mais je ne ris pas, père André.

— Ne parlez jamais du passé, alors! Il ne vous a cependant laissé aucun remords à vous...

— Ah! sur mon âme, je le jure.

— Et depuis, vous avez préféré accepter la misère la plus horrible, plutôt que de toucher au dépôt qui vous avait été confié.

Le vieillard se redressa effaré.

— Qui vous a dit cela? demanda-t-il comme frappé d'épouvante.

— Qu'importe? puisque je le sais...

— Vous connaissez le malheureux qui a disparu?

— Je le connais.

(A suivre).

Crédit foncier de France

Prêts réalisés en numéraire.

Le Crédit Foncier fait, en numéraire jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant une annuité, comprenant l'amortissement de 5 fr. 87 c. 0/0 pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 0/0 pour les propriétés rurales.

Les emprunts sont toujours remboursables. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en numéraire ou en obli-

gations foncières 5 0/0, acceptées au pair, quel qu'en soit le cours. S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19, rue Neuve des Capucines.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Bal-

guerrie Stutemberte, quai de à Cet; L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

LIBRAIRIE FIRMIN DIDOT, 56, RUE JACOB, PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme Emeline Raymond
L'élégance mise à la portée des fortune-

les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C^e, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements :
1^{er} édit: 3 mois, 3 fr 50; 6 mois, 7 fr.; 12

mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure colorée chaque numéro :
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.
S'adresser également dans les librairies des départements.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alviagnac

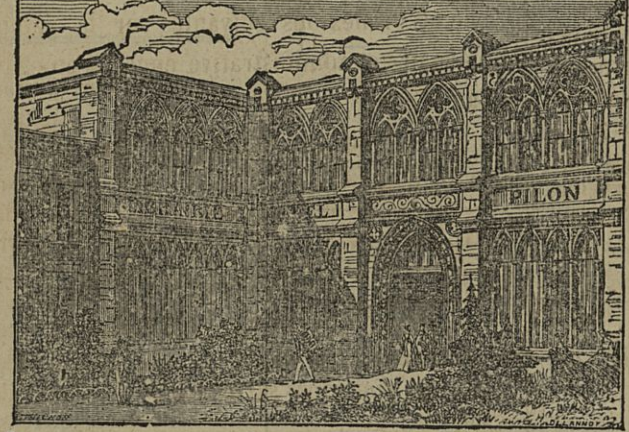
L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alviagnac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviagnac actionnaire de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^e
33, rue de Fleurus, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUS LES QUATRE MOIS. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains: BERTHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLEMENTI; doigtée par Moscheles, soit 11 volumes grand format. Prix..... 30 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard sud, à Cahors.
PRIX MODÉRÉS.

A Vendre ou à Louer

MAISON DE CAMPAGNE
AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guihou, à côté de la Gare; à M. Delpérier, M^d de meubles; à MM^{es} Lugan et Delport, notaires.



ASTHME ! ASTHME !

L'efficacité des Cigares JOY est aujourd'hui incontestable, comme le prouvent les attestations des médecins et les remerciements que nous adressent les personnes que ces Cigares ont guéries. — Pharmacie anglaise, ROBERTS et C^e, place Vendôme, 23, PARIS. — Prix : 3 fr. 25; 10 boîtes, 26 fr. franco contre mandat.

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.
ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

CAFÉ DE BORDEAUX

Le Sieur Ferdinand COLONGE, entré depuis le 1^{er} Juillet en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, LÉON COLONGE, a l'honneur d'informer le Public que cet Etablissement ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable, des consommations et du service. On y trouvera les Liqueurs des premières marques, des Boissons glacées et tout ce qui peut flatter en toute saison le goût des amateurs.

A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sandwich, Terrines, etc.

Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Foulloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Lafaguc, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot.)

L. BASCHET, Editeur, 126, boulevard Magenta, Paris.

LE MUSÉE POUR TOUS

Revue de Littérature et d'Art, paraît hebdomadairement.

Chaque numéro, impression elzévirienne, sur beau papier velin, format colombier, se compose :

1^o De quatre pages renfermant : texte par les meilleurs écrivains, dessins, gravures, autographes, musique, etc. ;

2^o De DEUX MAGNIFIQUES PHOTOGRAPHIES tirées hors texte, sortant des ateliers de la maison Goupil et C^e, et représentant une valeur réelle de DOUZE FRANCS.

PRIX DU NUMÉRO 2 fr. 25.

Il paraît un numéro tous les Vendredis.

ABONNEMENTS :

Paris	Départements
Un an..... 100 fr.	Un an..... 117 fr.
Six mois..... 50 fr.	Six mois..... 60 fr.
Série de 5 numéros... 11 fr. 25	Série de 5 numéros... 12 fr.

On souscrit : à Cahors, chez GIRMA, libraire.

PIANOS PAPE

1^{re} Médaille d'Or et Croix de la Légion d'Honneur aux Expositions, prix.

Nouvelle organisation, vente à prix réduits avec facilité de paiement.

Pianos neufs spécialement fabriqués pour la province avec cylindre et consoles, garantis depuis 700 fr. au comptant.

Pianos d'occasion forme très-moderne et garantis, vendus à bas prix. Location pour la province à partir de trois mois.

Paris — 4, Rue Drouot, 4 — Paris

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON
FLEURISTE

Galerie de Fontenille
boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Eczéma, Pythiriasis, Psoriasis, Boutons, Démangeaisons, etc.

POMMADE SOUVERAINE

de CARRE, Pharmaciens à Bergerac et Tours
Exiger MARQUE DÉPOSÉE et incrustée dans LE POT.
NOMBREUX CERTIFICATS de Guérison.
Prix du Pot: 2 f. 50 Par poste: 3 f. 50.
A Cahors, chez M. Vinel et tous pharm^{es}.

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant un usage constant de la



C'est la
PILE ELECTRIQUE PRATIQUE
mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijou-ier-opticien, boulevard Nord.

SULFURÉES, SODIQUES ET CALCICIQUES
Eaux-Bonnes

B.-Pyrénées. — Saison 15 Mai - 15 Octobre.
Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catharre, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.
Uniques contre la Phthisis pulmonaire.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

On demande des agents dans tous les cantons pour la Cie d'Assurance contre l'Incendie, la Grêle et la mortalité du bétail, **La Gironde**. S'adresser à Bordeaux, cours des Fossés, N^o 92.

Attention

On désire trouver dans chaque canton une personne ayant quelques loisirs pour des articles très-utiles dont la vente est si facile que toute personne intelligente, homme ou dame, pourra sans nuire en rien à ses occupations habituelles réaliser d'importants bénéfices. S'adresser au Dr de la fabrique de l'Alliance, à Chaux-de-Fonds (Suisse) Aff. avec un timbre de 0 f. 30 cent.